

## Une petite ONG veut faire "adopter" des enfants du Darfour en France (ENQUÊTE)

PARIS, 22 juin 2007 (AFP) – Isabelle Ligner

L'Arche de Zoé, une petite association créée par des sapeurs-pompiers, envisage de mener cet été une opération controversée d'évacuation de 1.000 enfants du Darfour "pour les sauver d'une mort certaine" et les faire "adopter" par des familles françaises.

"Ces enfants sont menacés dans leur intégrité, il n'y a pas de solution politique ou diplomatique pour mettre fin aux massacres perpétrés actuellement au Darfour", explique Eric Breteau, président et fondateur de l'association. "Il faut donc les évacuer hors de la zone de conflit".

M. Breteau, qui précise que cette opération, soutenue par l'ONG Sauver le Darfour, "se fera sans la coopération des autorités soudanaises et françaises", assure que 500 familles d'accueil ont déjà été identifiées en France, dont certaines ont reçu un agrément d'adoption.

"Une association à but non lucratif a lancé un appel proposant aux familles d'accueil qui le souhaitent de venir en aide et de prendre en charge dans leur foyer un enfant orphelin de moins de cinq ans, réfugié de la guerre du Darfour, dans une perspective d'adoption alors que celle-ci est interdite au Soudan", met en garde la Mission adoption internationale du Ministère des Affaires étrangères sur son site.

Les responsables de l'ONG créée au moment du Tsunami assurent pourtant avoir la possibilité d'affrêter un avion "au cours de l'été" et envisagent de faire venir de cette manière 1.000 enfants du Darfour sans visa et sans papiers, en déposant une demande d'asile à leur arrivée sur le sol français.

"Ce sont des enfants isolés, nous avons tous les documents et justificatifs qui attestent qu'ils sont orphelins de père et de mère et sans famille pour s'en occuper", affirme Eric Breteau, qui envisage à terme l'évacuation de 10.000 enfants de ce territoire occidental du Soudan déchiré depuis 2003 par une guerre civile meurtrière (au moins 200.000 morts selon l'Onu) vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

"Ils répondent à la convention de Genève de 1951 sur les enfants réfugiés, la France n'a pas le droit de leur refuser l'entrée ou de les expulser par la suite". Eric Breteau compte sur le fait que ces enfants obtiennent rapidement la nationalité française et soient ensuite déclarés adoptables.

L'opération, au coût estimé à 1.400 euros par enfant, suscite bien des espoirs chez des couples en mal d'enfant comme en témoigne le forum de l'Arche de Zoé, sur lequel un couple des Vosges se dit prêt à "en baver avec les autorités" pour "donner une famille et un avenir" à un petit Darfour.

"Ce projet est dangereux", s'indigne Geneviève André, responsable de l'adoption au sein de **Médecins du Monde** (MDM).

"Ce n'est pas parce que ces familles ont un enfant chez eux et un agrément qu'elles pourront adopter un enfant du Darfour", rappelle-t-elle. "Un jugement en France doit vérifier que l'enfant a bien été déclaré adoptable par les autorités du pays d'origine or il n'y a pas d'adoption internationale au Soudan".

Jugeant "inquiétant" que des familles habilitées pour l'adoption "entrent dans cette logique", Mme André estime que "la France doit réfléchir sur sa politique de délivrance des agréments".

"Aujourd'hui, en France, on délivre plus d'agréments qu'on est capables d'assumer d'adoptions venant des pays d'origine", explique-t-elle. "On crée ainsi toutes les conditions pour créer des désordres et des dérives éthiques et financières alors qu'avec l'adoption on touche aux questions les plus intimes de l'individu comme +d'où je viens, qui je serai et où je vais+".